

L'imaginaire de l'opinion (*Histoire et sondages d'opinion*)

G. DUPEUX

Universidad de Burdeos III

A l'approche du referendum de ratification des accords de Maastricht, une «fureur» des sondages s'est emparée des médias et de l'esprit des électeurs français. Au-delà même du cas français, les dirigeants des pays d'Europe occidentale, confrontés au problème de savoir dans quelle mesure leurs concitoyens partageaient ou non leur engouement en faveur du traité, ont connu les affres de l'incertitude et du désarroi. Ils ont remis au premier plan, sans même toujours en prendre pleinement conscience, l'importance du rôle que joue l'opinion publique dans le choix de politiques nationales ou internationales.

Il y a longtemps que les historiens avaient réfléchi à ces questions et s'étaient efforcés, à travers d'énormes obstacles, de saisir cette opinion publique dans le temps. Malheureusement, l'opinion qu'ils peuvent atteindre et analyser ne peut être, le plus souvent, que celle des élites; opinion capitale, il est vrai, car elle détermine étroitement la politique des pouvoirs publics. Dans ce cas, l'étude de l'opinion relève de la classique «histoire des idées» politiques, religieuses, économiques ou sociales. Cette histoire a, depuis longtemps, ses règles et ses pratiques, et constitue un aspect essentiel de l'Histoire.

Mais la curiosité, justifiée, des historiens (particulièrement des historiens de l'époque contemporaine, parce que depuis le milieu du XIXe siècle et l'introduction du suffrage universel et secret, l'opinion des masses, l'opinion publique dans son sens étendu, est devenue un facteur primordial de l'histoire politique) les pousse à explorer ce nouveau champ de recherche, opinion des masses et non plus seulement opinion des élites. L'exploration de ce domaine n'est pas aisée, la difficulté majeure étant de découvrir et de constituer une documentation assez large pour fonder les analyses. Autrement dit, l'étude de l'opinion publique est entièrement tributaire de l'abondance, de la qualité et de la pertinence des sources historiques.

I. Histoire des histoires de l'opinion

Quelques exemples suffisent à montrer la difficulté de l'étude en profondeur de l'opinion publique:

—*l'affaire Dreyfusa* donné lieu à un grand nombre d'enquêtes, de commentaires et de publications. La documentation de base est donc abondante (débat parlementaires, archives judiciaires telles que comptes-rendus de dépositions, plaidoiries, attendus des jugements, témoignages, mémoires, oeuvres littéraires, articles de presse, dessins, caricatures), mais elle ne concerne guère que les élites politisées, les seules capables de s'informer, de juger ou d'agir, les seules susceptibles de laisser derrière elles des documents d'archives. Mais que peut-on inférer des gens ordinaires? Notre ignorance à leur égard est révélatrice: les historiens ne sont pas parvenus à saisir ce que bien des milieux (paysans, petite classe moyenne, femmes, jeunes) connaissaient de cette affaire, comment ils l'interprétaient, quelle relation affective ils pouvaient entretenir avec elle.

—*L'opinion dans les relations internationales*. L'école historique de Pierre Renouvin, attachée à découvrir les «forces profondes qui orientent la politique extérieure des Etats», a rangé parmi ces forces celle de l'opinion publique: «Des forces profondes qui orientent la politique extérieure des Etats, quelle est celle dont l'importance est prépondérante? Question vaine. La recherche historique aboutit presque toujours à constater que l'influence des conditions économiques et financières, celle des courants de la psychologie collective et du sentiment national, celle enfin des initiatives prises par les gouvernements se complètent et se pénètrent. Leur part d'influence respective varie selon les époques et les Etats. L'historien essaie de déterminer quelle a été cette part. Cette recherche est le but essentiel de l'oeuvre historique... L'histoire de l'opinion publique, dès lors qu'elle veut apercevoir, au-delà des idées des intellectuels, les réactions mentales de milieux très étendus et très divers a de vastes exigences. Elle va plus loin que l'histoire des idées politiques, car elle veut atteindre l'expression des sentiments; elle diffère de la «sociologie des opinions», car elle s'intéresse au caractère des phénomènes d'opinion et non pas à leur contenu. Elle tient compte, évidemment, des aspects politiques, mais aussi des conditions économiques et sociales. Le programme est lourd» (P. Renouvin). Deux thèses de doctorat, entre autres, relèvent de cette école: *L'opinion publique en France et la crise nationale allemande de 1866* d'André Armengaud (Paris, les Belles Lettres, 1962), et *Les Etats-Unis devant l'opinion française, 1815-1862* de René Rémond (Paris, Colin, 1962). Dans l'introduction à celle-ci, P. Renouvin écrivait: «Dans le cadre de la recherche historique, où l'enquête est privée des moyens d'observation auxquels les études d'opinion ont recours lorsqu'elles s'appliquent au monde contemporain,

l'image qu'un peuple s'est formée d'un autre peuple peut être reconstituée grâce à la lecture des ouvrages et des brochures ou des articles de revues publiés à l'époque, et par la consultation des journaux; tels sont les principaux «matériaux» dont l'opinion française a tiré sa représentation de la réalité... Pourtant, le lecteur s'interroge: existe-t-il vraiment une «opinion commune»? Et quels sont les critères qui permettent d'affirmer qu'un témoignage est «représentatif»? René Rémond lui-même montre bien les difficultés de la tâche: «On pouvait légitimement s'interroger sur la possibilité de reconstituer l'opinion d'un grand pays, à un siècle de distance. Les chances d'y parvenir paraissaient encore plus douteuses si l'on convenait au départ de s'intéresser à l'opinion tout entière et que l'on refusât de la confondre avec ce cercle étroit d'hommes politiques, de journalistes parisiens et d'hommes de lettres à quoi on l'identifie souvent... Assurément, notre recherche laisse subsister de larges zones d'obscurité ou de pénombre. L'enquête reste étroitement tributaire de la documentation écrite, c'est-à-dire en définitive des moyens d'expression des différents groupes dont les opinions propres confluent pour former l'opinion commune. Or ces groupes s'expriment de façon très inégale: certains ne le font presque jamais. Les documents imprimés nous instruisent presque exclusivement de ce que pense la bourgeoisie cultivée; avec les Ultras, notre enquête s'élargit vers le haut en direction de l'aristocratie, mais comment savoir par exemple ce que ressentent les ouvriers, ce qu'imaginent les paysans? Nous sommes le plus souvent réduit à généraliser des observations isolées et à extrapoler à partir de quelques témoignages individuels».

Il est arrivé, cependant, que des circonstances exceptionnelles aient fourni aux historiens une documentation originale et, pourrait-on dire, presque exhaustive, permettant d'aller au cœur de l'opinion. Les États Généraux de 1789 ont produit la masse des cahiers de doléances. Documentation surabondante, presque écrasante par sa masse. Encore a-t-on dû, en l'exploitant, poser la question de la signification réelle des opinions ainsi exprimées. Saisit-on l'opinion du peuple, des paysans, des membres des corporations, des gens de la base, ou bien cette opinion a-t-elle été filtrée, au moyen de certaines manœuvres, par exemple la mise en circulation de «cahiers modèles», ou une censure délibérée exercée par les rédacteurs, au profit de l'opinion des milieux instruits et politisés?

Les archives de la censure pendant la première guerre mondiale, ouvertes récemment, livrent, elles, une analyse détaillée et précise de l'opinion des combattants et de l'opinion de «l'arrière», à travers la correspondance échangée entre les combattants et leurs familles.

Il n'en reste pas moins que, même dans les cas les plus favorables, l'historien est réduit à un rôle passif. Il ne peut que prendre connaissance de la

documentation; il ne peut la créer. Telle est la frustration de l'historien devant le politologue d'aujourd'hui.

II. Nouvelles sources de l'histoire de l'opinion publique

Puisque les sondages d'opinion existent en France depuis 1939, grâce au sociologue J. Stoetzel, introducteur dans notre pays de la méthode Gallup, et que cette pratique n'a cessé de se développer en un demi-siècle, on doit se réjouir de voir s'accumuler une énorme documentation qui devrait, à première vue, faire la joie des historiens.

Peut-être convient-il de tempérer les enthousiasmes. Primo, parce qu'on ignore encore comment seront résolus les problèmes de l'archivage de ces données. Dans quelle mesure les Instituts d'opinion, organismes privés, sont-ils tenus de conserver leurs archives et, s'ils les conservent, dans quelles conditions les ouvriront-ils aux chercheurs?

Ensuite, et surtout, parce que les sondages, pour des raisons de rapidité d'enquête et d'économie de temps au dépouillement, sont fondés presque exclusivement sur des questions fermées. Questions imaginées, évidemment, et rédigées, par les responsables des enquêtes, donc par des intellectuels, des élites, qui ne sont pas forcément dans la longueur d'ondes ni dans le secret des consciences des personnes interviewées. On retombe, ici, dans le problème de l'analyse de l'opinion publique dans le passé. Saisit-on l'opinion en général, ou l'opinion imaginée par les intellectuels? Les questions qui ont été posées sont-elles forcément celles que les historiens poseront demain?

Ne soyons pas trop pessimiste. Déjà, quelques données recueillies par les sondages d'opinion offrent des perspectives intéressantes pour l'Histoire. Par exemple, la possibilité de saisir la conjoncture de l'opinion, en relevant, au fil des mois ou des années, les préoccupations d'ordre tant politique qu'économique ou social, des personnes interrogées. Il n'est pas interdit d'imaginer l'élaboration, riche de promesses, d'une «conjoncture des mentalités».

De même, la mise en série chronologique des indices de popularité des présidents de la République ou des Premiers Ministres a déjà apporté un éclairage original et très encourageant pour l'enrichissement de l'histoire politique.

Aujourd'hui, il semble possible d'ouvrir de nouvelles perspectives de recherche. Certaines enquêtes, plus approfondies, utilisent la technique coûteuse, il est vrai, en argent et en temps d'exploitation, des questions ouvertes (la personne interviewée n'est plus contrainte de choisir parmi les réponses brèves et limitées des questions fermées). En laissant aux interviewés la liberté de développer à leur

gré leurs réponses, cette technique échappe au reproche de déviation infligée par le carcan des options obligatoires de réponse formulées par les auteurs de l'enquête. Elle encourage, au contraire, les échappées spontanées dans le champ de l'imagination.

De ces recherches nouvelles, nous nous contenterons de présenter quelques exemples, extraits des résultats de sondages effectués en France auprès du corps électoral à l'automne de 1958, lors du referendum et des élections législatives de novembre et décembre (pour plus de précision, on pourra se reporter à la publication de la Fondation Nationale de Science Politique: *Le referendum de septembre et les élections de novembre 1958*, Paris, Colin, 1960).

On s'est interrogé, d'abord, sur l'opinion que les électeurs s'étaient formée sur l'ancien (la IV^e République) et le nouveau (la V^e République) régime, en dépouillant des questions ouvertes du type: «Qu'est-ce qui vous plaisait? - Qu'est-ce qui vous déplaisait?... dans la constitution de 1946» et «qu'est-ce qui vous plaît surtout? - Qu'est-ce qui vous déplaît surtout?... dans le projet constitutionnel soumis au referendum». Selon la même technique («Qu'est-ce qui vous plaît? - vous déplaît en lui?»), on a tenté de saisir l'image que les électeurs se formaient du général De Gaulle. Les résultats détaillés de cette dernière recherche ont été exposés dans l'article «Eisenhower et De Gaulle, les généraux devant l'opinion», publié dans le numéro de mars 1962 de la *Revue Française de Science Politique*, pp. 54-92.

En même temps, on a voulu mesurer le place de l'anti-parlementarisme dans les mentalités des électeurs lors de cette crise politique du passage d'une république à une autre, en leur demandant d'expliquer (question ouverte) s'ils étaient d'accord ou non avec cette proposition: «Certaines personnes disent que les députés sont les principaux responsables du mauvais fonctionnement du régime de la IV^e République». Les réponses ont montré qu'il y avait proportionnellement deux fois plus de personnes exprimant leur accord avec cette façon de voir que de personnes réticentes, mais aussi que le tiers environ des personnes interrogés n'exprimaient aucune opinion (34% chez les hommes, 44 chez les femmes).

Ce phénomène d'indifférence, dont l'amplitude dans le corps électoral est surprenante, amène à poser la question de la non-politisation ou, si l'on veut, plus largement de l'apolitisme et de son rôle dans un régime parlementaire. L'enquête d'opinion citée ci-dessus apporte des réponses, souvent inattendues.

Il est apparu que l'apolitisme se présentait sous plusieurs formes, apolitisme de circonstance, quelquefois (l'âge, la maladie repoussent dans un très lointain arrière-plan les préoccupations politiques); apolitisme d'incapacité (analphabétisme, faiblesse intellectuelle, alcoolisme même). Ces deux catégories,

finalment, représentent très peu de chose, 1% environ des personnes interrogées. Plus important (9%), l'apolitisme d'indifférence, qui se traduit par des réactions parfois vives («Je ne me mêle pas de politique», «Je m'en f...», «la politique n'est pas le rôle des femmes», réponse d'une femme!). Déterminant, enfin, l'apolitisme d'ignorance, avoué souvent («Je ne connais rien à la politique», «Je n'y entends rien», «Je ne suis pas assez au courant»), légitimé parfois («Je demande à ma famille», «Je ferai ce que me dira mon mari», «Mon mari me guidera»), ou dénoncée par l'enquêteur («Embarrassée par la plupart de mes questions», «Pour avoir une réponse, j'ai dû expliquer certains mots», «Comprend mal les questions»). Cet apolitisme d'ignorance concerne plus du cinquième (22%) des personnes interrogées.

Au total, l'apolitisme, sous différentes formes, regroupe presque le tiers de l'échantillon interviewé, échantillon scientifiquement constitué pour représenter valablement le corps électoral français. Réalité inattendue, d'autant plus préoccupante qu'elle se manifeste à un moment d'intense lutte politique (automne 1985), et après plus d'un siècle de suffrage universel.

Aux origines de l'apolitisme, l'histoire nationale pèse son poids: globalement, une femme sur deux se désintéresse de la politique, et seulement un homme sur cinq. Ce n'est pas sans conséquence que le droit de suffrage ait été accordé aux hommes en 1848, mais, aux femmes, un siècle plus tard. Dans ce sondage, l'ignorance de la politique est spontanément avouée bien plus souvent par les femmes que par les hommes; les normes sociales laissent une certaine liberté au sexe féminin de reconnaître son incapacité, mais poussent les hommes à ménager les apparences du civisme.

Les autres facteurs sociaux de l'apolitisme n'apparaissent pas vraiment déterminants: l'apolitisme se manifeste à tous les âges, il n'est pas entièrement réservé aux personnes sans instruction, il n'atteint pas spécialement les inactifs ou retraités, il n'est pas, sauf exceptions (salariés agricoles, manoeuvres de l'industrie) caractéristique de certaines professions. L'apolitisme court comme un fil dans le tissu social et affecte tous les niveaux de la société.

On peut apprécier, par ces exemples, l'enrichissement apporté à l'histoire, à l'histoire politique et à l'histoire des mentalités, par les sondages d'opinion. Après les apports de la classique histoire des idées, de l'histoire de la presse, de la géographie électorale (école de François Goguel), de la technique psychologique de l'interview en profondeur (interrogatoire serré soit de leaders d'opinion, soit de citoyens ordinaires), de la technique des «histoires de vie», l'exploitation approfondie des sondages offre un instrument supplémentaire et efficace de l'étude de l'opinion publique. Ces sondages pourraient aussi permettre, en les confrontant à l'analyse des médias, d'aborder la dialectique des rapports entre les opinions des élites et les opinions populaires.